



2025-26



PROJET

PÉDAGOGIQUE

**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
MATERNEL**

« LES MINI-POUSSES »



MARCHEPRIME
Une ville au cœur



Organisateur :

Mairie de Marcheprime
3 Avenue de la République
33380 MARCHEPRIME
Tél. : 05 57 71 18 70

ALSH maternel :

"Les Mini-Pousses"
4 rue du Parc
33380 MARCHEPRIME
Tél. : 06 30 14 54 93



SOMMAIRE

I. DESCRIPTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL

- 1) Implantation géographique
- 2) Aménagement des espaces
- 3) Capacité d'accueil
- 4) Horaires et fonctionnement

II. RESSOURCES « MATERIELLES » DISPONIBLES

- 1) Le budget
- 2) Les transports
- 3) Le matériel mis à disposition

III. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET SES MISSIONS

- 1) Présentation de l'équipe
- 2) Rôle du directeur
- 3) Rôle de l'animateur
- 4) Suivi des stagiaires
- 5) L'assistant sanitaire

IV. L'ACCUEIL DU PUBLIC

- 1) L'enfant
- 2) L'enfant en situation de handicap
- 3) La place des familles

V. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'EQUIPE D'ANIMATION

VI. UNE JOURNEE TYPE

VII. LES PLANNINGS

VIII. LES PROJETS ANNUELS

IX. L'EVALUATION

Le projet pédagogique représente la traduction du projet éducatif de la commune de Marcheprime. Il s'agit d'un outil majeur dans la vie d'un Accueil Collectif de Mineurs :

- Il définit les objectifs spécifiques à réaliser.
- Il tient compte des souhaits et besoins de l'enfant.
- Il a un rôle explicatif et doit donc permettre à toute personne extérieure de comprendre le fonctionnement du centre et ses valeurs mises en place juste par sa lecture.

I. DESCRIPTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL

1) Implantation géographique

La situation privilégiée de Marcheprime entre Bordeaux et Arcachon est une commune où il fait bon vivre, proche de toutes les infrastructures et les zones d'attractions économiques, que sont Bordeaux Métropole et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS).

Marcheprime fait partie de la Communauté de Communes du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) et est située au cœur du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.



Le nombre d'habitants est de 6196 en 2024 avec une population toujours en hausse.

Notre accueil de loisirs les « Mini-Pousses » accueille des enfants âgés de 3 à 6 ans. Il est situé à l'intérieur de l'école maternelle Serge Trut.

2) Aménagement des espaces

Nous disposons d'un bâtiment d'une surface de 350 m², pouvant accueillir une centaine d'enfants, avec les pièces

suivantes :

- Trois salles d'activités de 40m² chacune, dont une qui pourra être utilisée comme salle de projection.
- Un dortoir
- Un bureau pour la direction
- Une salle de motricité de 62 m²
- Une cuisine de 15m²
- Des vestiaires pour le personnel
- Une salle d'hygiène (WC enfants, bac de douche, robinets)
- Une infirmerie
- Des espaces pour le rangement (matériels pédagogiques, d'entretien)
- Une buanderie



Nous utilisons le restaurant scolaire maternel pour les goûters afin que les enfants puissent jouer sur un sol propre.

3) Capacité d'accueil

Sur les temps périscolaires, notre capacité d'accueil est de 98 enfants.

En ce qui concerne les mercredis, nous pouvons accueillir 60 enfants.

4) Horaires et fonctionnement

En périscolaire, la structure ouvre ses portes :

- De 7h à 8h20
 - De 11h30 à 13h30
 - De 16h20 à 19h
- } les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

Les mercredis, la structure fonctionne de 7h30 à 18h30.

Le temps d'accueil du matin se fait entre 7h30 et 9h, celui du soir entre 16h et 18h30.

Les ½ journées sont possibles uniquement les mercredis. De 13h à 13h30 : les familles ont la possibilité de récupérer leurs enfants ou d'emmener ceux inscrits l'après-midi.

Les parents souscrivant à ce service doivent inscrire leurs enfants via le portail famille (logiciel carte +) ou auprès du Kiosque Familles (Cf. règlement intérieur).

II. RESSOURCES « MATERIELLES » DISPONIBLES

1) Le budget

En fin d'année civile, l'équipe prépare un budget prévisionnel pour l'année suivante, le conseil municipal étudie, arbitre et vote un budget pour ce service. Ce budget est réparti en fonction de nos différents postes de dépenses :

- alimentation
- pharmacie
- prestations extérieures
- matériels pédagogiques et administratifs
- transports
- petits matériels
- investissement

2) Les transports

La Mairie dispose de deux minibus de 9 places chacun. Un troisième véhicule est mis à notre disposition pour transporter du plus gros matériel. Nous avons également la possibilité de faire appel à un transporteur extérieur pour des sorties en grand bus.

3) Le matériel mis à disposition

L'A.L.S.H Maternel dispose :

- de deux ordinateurs portables
- four, micro-onde, plaque de cuisson à induction
- d'une plastifieuse
- d'une enceinte
- d'un cabanon en bois pour stocker le matériel.
- d'une tablette (fiches sanitaires des enfants)

La Mairie nous met également à disposition :

- des photocopieuses, imprimantes, scan...
- des salles communales (dojo, salle de sports, salle des fêtes).

III. L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET SES MISSIONS

1) Présentation de l'équipe

- Une Directrice (BPJEPS + UCC de direction) = Laetitia CREMIER
- Une Directrice Adjointe (BAFA/prochainement en formation BAFD /SB) = Manon DELPECH
- Trois animatrices (BAFA) = Swann REDAUD, Sophie CHANTELOUBE, Mariannick Monbernier
- Une animatrice (BPJEPS) = Marie GIACHELLO
- Une animatrice = Chloé LABAT
- Deux animateurs (trices) = en cours de recrutement

2) Rôle de la directrice et de la directrice adjointe

La Directrice doit :

- ✓ Veiller au respect du projet pédagogique.
- ✓ Être l'intermédiaire entre la mairie et son équipe.
- ✓ Être garante du bon fonctionnement tant sur le plan humain, matériel et administratif.
- ✓ Etablir le projet de fonctionnement avec son équipe
- ✓ Gérer le budget
- ✓ Organiser et répartir les tâches de l'équipe
- ✓ Veiller aux bonnes relations avec les familles
- ✓ Être en relation avec les différents partenaires

En plus du rôle d'animatrice, la directrice adjointe doit :

- ✓ Travailler en partenariat avec la directrice / la seconder dans son action.
- ✓ Coordonner l'équipe d'animation et veiller au respect du projet pédagogique.
- ✓ Avoir un rôle de formateur et d'accompagnateur des animateurs et des animateurs stagiaires.

3) Rôle de l'animateur

- ✓ Il est présent et disponible.
- ✓ Il est ponctuel.
- ✓ Il doit veiller à son comportement, à sa tenue, à son langage et à son hygiène corporelle.
- ✓ Il doit être motivé en toutes circonstances.
- ✓ Il doit être à l'écoute des enfants, des parents, de ses collègues.
- ✓ Il doit respecter le rythme de l'enfant.
- ✓ Il doit assurer la sécurité physique*, morale et affective de l'enfant.
- ✓ Il doit veiller au « vivre-ensemble ».
- ✓ Il est initiateur de découvertes, meneur d'activités, organisateur de jeu.

* **En cas d'accident, il convient toujours d'agir selon l'ordre suivant :**

- **Eviter** un suraccident pour la personne blessée ou pour les autres personnes présentes. Pour cela, il est recommandé de « sécuriser » les lieux, de mettre à l'écart les autres enfants et de les rassurer pour éviter un mouvement de panique.
- **Alerter** immédiatement le SAMU (au 15 ou au 112 d'un téléphone portable) ou les pompiers (au 18).
- **Rester** avec la victime pour la rassurer, vérifier son état de conscience, l'accompagner en attendant l'arrivée des secours, voire effectuer les premiers gestes.
- **Contact** sans délai la famille du mineur victime de l'accident.

Des gestes essentiels en cas d'accident :

- Sécuriser le lieu
- Alerter les secours
- Effectuer les premiers gestes
- Ne pas donner à boire ou à manger
- Ne pas déplacer la personne sauf en cas de grande nécessité
- Ne jamais prendre de risque inutile

Le directeur doit vérifier que l'autorisation de pratiquer un soin d'urgence a bien été signée. Il doit également prévenir l'organisateur et lui adresser un mail récapitulatif des faits.

En cas d'accident grave, le directeur de l'accueil doit envoyer sous 48h une fiche de signalement au directeur départemental de la Cohésion Sociale du département d'accueil.

4) Suivi des stagiaires

L'équipe peut accueillir dans l'année ou sur les périodes de vacances scolaires des stagiaires en formation BAFA par exemple.

Un premier entretien a lieu généralement en amont du stage avec la directrice ou l'adjointe, où l'on échange sur notre fonctionnement habituel, visite de la structure, rappel des papiers importants à fournir, questions diverses, grille d'évaluation...

Un bilan mi-stage est envisagé pour discuter d'éventuelles problématiques rencontrées et des activités mis en place. Le dernier jour de stage pratique a lieu la validation du BAFA avec un bilan.

5) L'assistant sanitaire

Assurer le suivi sanitaire des enfants est une fonction essentielle pour le bien-être et la sécurité physique et affective de l'enfant.

L'assistant sanitaire travaille en partenariat avec la directrice ou la directrice adjointe. Il est responsable de la trousse à pharmacie, du suivi sanitaire et gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents.

La majorité de l'équipe a été formée aux gestes des premiers secours (l'équipe à l'année). Nous souhaitons refaire une formation PSC1 et faire passer la formation Sauveteur Secouriste au Travail à l'une de nos animatrices.

IV. L'ACCUEIL DU PUBLIC.

1) L'enfant.

Objectifs de l'accueil :

- Sécuriser l'enfant affectivement et physiquement.
- Favoriser la socialisation et l'autonomie.
- Lui donner envie de revenir

Les différentes étapes :

Avant l'arrivée	Le jour de l'accueil	Pendant la journée	Départ de l'enfant
Préparation de l'environnement (aménager des espaces sécurisés et adaptés) Récolte d'informations (fiche sanitaire et de renseignements, échanges avec les parents si besoin)	Accueil individualisé : accueillir l'enfant à sa hauteur, avec le sourire, se présenter et appeler l'enfant par son prénom / Ecouter le parent et répondre à ses éventuelles inquiétudes ou questions / Possibilité de faire visiter le centre avec le parent	Respect du rythme de l'enfant Activités adaptées Encadrement bienveillant Tenue du cahier de liaison de l'équipe.	Transmission aux parents : Bilan de la journée (ce qu'il a fait, aimé, mangé...) Remarques constructives en cas de difficultés, toujours avec bienveillance

2) L'enfant en situation de handicap.

Objectifs de l'accueil :

- Créer un cadre rassurant et inclusif.
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant dans le collectif.
- Prendre en compte ses besoins spécifiques.
- Instaurer un lien de confiance avec la famille.

Les différentes étapes :

Avant l'arrivée	Le jour de l'accueil	Pendant la journée	Départ de l'enfant
Rencontre avec la famille : besoins spécifiques / attente des parents / Echange sur les habitudes, les moyens	Accueil individualisé : accueillir l'enfant à sa hauteur, avec le sourire, se présenter et appeler l'enfant par son prénom / Ecouter le parent et répondre à ses	Respect du rythme de l'enfant Activités adaptées Encadrement bienveillant	Transmission aux parents : Bilan de la journée (ce qu'il a fait, aimé, mangé...)

<p>de communication, les rituels rassurants)</p> <p>Récolte d'informations (Fiche sanitaire et de renseignements)</p> <p>Echanges avec des professionnels (exemple : typik atypik)</p> <p>Désigner un ou deux animateurs référents pour créer un lien stable et faciliter les repères / mise en place de formation spécifique.</p> <p>Préparation de l'environnement (Aménager des espaces sécurisés et adaptés)</p>	<p>éventuelles inquiétudes ou questions / Présentation visuelle et concrète des lieux et des adultes</p>	<p>Encourager les interactions avec les autres enfants.</p> <p>Favoriser les rituels pour sécuriser.</p> <p>Observation constante pour ajuster les besoins</p> <p>Mises à disposition d'un espace de retrait ou coin calme.</p> <p>Tenue du cahier de liaison de l'équipe.</p>	<p>Remarques constructives en cas de difficultés, toujours avec bienveillance</p>
--	--	--	---

3) La place des familles.

Objectifs :

- Instaurer une relation de confiance avec les parents.
- Favoriser la coéducation : familles et professionnels agissent ensemble dans l'intérêt de l'enfant.
- Assurer une continuité éducative entre la maison et l'accueil de loisirs.

Accueil et départ	Communication régulière	Participation à la vie du centre
<p>Accueil individualisé (écoute, disponibilité, prise en compte des observations des parents...)</p> <p>Temps de transmission (retour sur la journée de l'enfant, incidents éventuels...)</p>	<p>Suivi de liaison</p> <p>Affichages, site de la ville, mails</p> <p>Réunions d'information ou portes ouvertes</p> <p>Repères visuels (affichage des menus, plannings, photos, multiplier les supports...)</p>	<p>Invitation ponctuelle des parents à des temps conviviaux.</p> <p>Valoriser les talents des familles (interventions)</p> <p>Proposer aux parents de venir partager une activité (cuisine, métier...)</p> <p>Laisser des espaces d'expression (boîte à idées, questionnaire...)</p>

Bénéfices attendus : renforce la confiance entre adultes et entre enfants / adultes. Rendre le centre accessible et accueillant. Valoriser le dialogue éducatif

Attitudes de l'équipe : écoute, bienveillance, discrétion...

V. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'EQUIPE D'ANIMATION

La commune dispose d'un Projet Educatif De Territoire qui formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité en complément des temps scolaires et familiaux. Il a aussi vocation à faciliter les articulations entre ces différents temps et la collaboration entre les partenaires éducatifs.

Les activités qui seront proposées découleront directement du projet pédagogique de la structure qui lui-même reprend les objectifs du PEDT :

AXE 1 « Favoriser l'inclusion à travers un environnement éducatif épanouissant »

AXE 2 « Favoriser l'accès à l'offre de loisirs pour tous »

AXE 3 « Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre-ensemble ».

AXE 4 « Favoriser le développement durable et l'économie sociale et solidaire »

Avec PEDT, le taux d'encadrement est :

- D'un animateur pour 10 enfants les mercredis
- D'un animateur pour 14 enfants en accueil périscolaire
- D'un animateur pour 8 enfants durant les vacances scolaires

L'accueil de loisirs est un lieu ouvert à tous, dans lequel l'épanouissement de chacun sera l'une des priorités principales. Il s'agit d'un espace de découvertes et d'apprentissages par des moyens éducatifs ludiques.

L'individu sera pris en compte tant dans le groupe que dans son individualité ou encore sur le plan familial.

Les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation répondent aux axes 1,2, 3 et 4 du PEDT.

AXE 1 « Favoriser l'inclusion à travers un environnement éducatif épanouissant »

Objectif 1 « Identifier les besoins pour favoriser l'inclusion » :

Accueillir un enfant en situation de handicap fait partie intégrante du métier d'animateur. Il est nécessaire de se remettre en question sur nos pratiques et le besoin perpétuel d'améliorer notre pratique.

L'accueil mis en place doit avant tout respecter les règles de sécurité, proposer un cadre rassurant. Le processus d'accueil personnalisé est nécessaire en y associant en permanence les familles.

(Cf. : IV 2)

Objectif 2 « Promouvoir l'estime de soi » :

Objectifs opérationnels :	Actions mises en place :
Développer des temps de communication informelle	Organiser plusieurs fois dans la journée des temps de rassemblement, pour échanger sur ce que l'enfant a fait ou aimerait faire, sur ce qu'il a aimé ou pas et pourquoi
Diversifier les plannings d'animations	Mettre en place des activités variées où l'enfant pourra s'épanouir dans différents domaines (artistique, sportif, culturel, corporel...)

AXE 2 « Favoriser l'accès à l'offre de loisirs pour tous »

Objectif 1 « Faire découvrir aux enfants leur territoire proche » :

L'équipe d'animation met en place pour 2025 – 2026 un projet spécial « A la découverte de notre territoire » (Cf. XIII).

Objectif 2 « Permettre à tous les enfants, quels que soient leurs origines, capacités ou situations sociales, de participer à des activités de loisirs enrichissantes » :

L'accueil de loisirs se doit de favoriser l'épanouissement personnel, le développement de l'autonomie, la créativité, la socialisation et le vivre-ensemble à travers des temps éducatifs ludiques et inclusifs.

En valorisant la diversité et en encourageant la participation de chacun, le centre de loisirs s'engage à être un lieu d'accueil bienveillant et accessible à tous.

Objectifs opérationnels :	Actions mises en place :
Favoriser l'inclusion de tous les enfants	Adapter les activités aux capacités de chaque enfant. Mettre en place des temps d'accueil individualisés pour les enfants ayant des besoins spécifiques Former l'équipe à l'accueil inclusif

Encourager la découverte et l'ouverture culturelle	<p>Proposer des ateliers autour de différentes cultures / Continuer à faire des journées thématiques « culture du monde »</p> <p>Inviter des intervenants extérieurs ou des familles à partager leurs savoirs – faire.</p> <p>Utiliser différents supports pour éveiller la curiosité des enfants (livres, jeux...)</p>
Être initiateur de découverte	Proposer des plannings d'animations riches et variés afin d'apporter un maximum de connaissances et de choix aux enfants.
Développer la socialisation et le vivre-ensemble	<p>Organiser des jeux coopératifs où chacun a son rôle</p> <p>Mélanger volontairement les enfants pour encourager la rencontre</p> <p>Mettre en place des temps de parole</p>

AXE 3 « Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble »

Objectif 3 « Renforcer le vivre ensemble » :

Objectifs opérationnels :	Actions mises en place :
Responsabiliser l'enfant	<p>Les faire participer à la vie en collectivité</p> <p>Mise en place de différentes actions (potager, cuisine...)</p>
Apprendre les règles du dialogue	Donner la parole à ceux qui la prennent peu, à leur donner confiance en eux, à les pousser à exprimer leurs idées, écouter celui qui parle.
Développer la notion de respect (de soi-même / des autres en acceptant les différences de chacun, religion, physique, couleur de peau / de son environnement et de l'environnement).	<p>Apprendre à attendre son tour et partager (par le biais du « jeu » notamment)</p> <p>Organiser des activités et sorties sur « l'environnement »</p> <p>Être un adulte irréprochable dans son attitude</p>

	Apprendre à l'enfant à se comporter avec les autres comme il aimerait que les autres se comportent avec lui
--	---

AXE 4 « Favoriser le développement durable et l'économie sociale et solidaire »

Objectif 1 « développer l'éducation environnementale »

Objectif 2 « Promouvoir l'éducation à la consommation responsable »

Objectif opérationnel :	Actions mises en place :
Sensibiliser l'enfant à la notion de développement durable	Mise en place de semaine à thème ou journée sur « le développement durable » Création d'un potager / utiliser les récoltes de ce potager et faire des ateliers éco responsables.

VI. UNE JOURNEE TYPE :

Les mercredis :

- ✓ 7h30 – 9h = Accueil des enfants et parents
- ✓ 9h – 9h30 = Rangement / Jeux libres extérieurs
- ✓ 9h30 – 9h40 = Rassemblement / Présentation activités
- ✓ 9h40 – 10h40 = Activités
- ✓ 10h40 – 11h = jeux libres extérieurs
- ✓ 11h – 11h30 = Passage WC / Préparation pour cantine
- ✓ 11h30 – 12h15 = Repas
- ✓ 12h15 – 12h40 = Jeux libres extérieurs
- ✓ 12h40 – 13h = Préparation des petits pour la sieste
- ✓ 13h – 13h30 = Départ ou arrivée des enfants inscrits en ½ journée
- ✓ 13h – 15h30 = sieste
- ✓ 13h – 14h = Temps calme pour les plus grands
- ✓ 14h – 15h30 = Activités pour les plus grands
- ✓ 15h30 – 16h = goûter
- ✓ 16h00 – 18h30 = Jeux libres / Accueil des parents.

En accueil périscolaire :

- De 7h à 8h20
 - De 11h30 à 13h30
 - De 16h20 à 19h
- } les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

Sur les temps d'accueils (matin et soir) = les animateurs se répartissent dans la cour en fonction du nombre d'enfants (dans la cour ou à l'intérieur).

Sur les temps méridiens : 2 animateurs sont en maternelle en renfort aux ATSEM de petites sections (aide aux repas et pour la sieste) / 3 animateurs sont en renfort dans la cour de l'école du bourg / 1 animatrice s'occupe de deux enfants en situation de handicap sur le temps méridien maternel.

VII. LES PLANNINGS

L'activité reste pour l'équipe d'animation un support indispensable pour le bon épanouissement de l'enfant.

Support ludique et créatif où l'enfant est avant tout actif et acteur.

C'est en donnant le désir de faire et de réaliser que l'enfant deviendra progressivement citoyen.

Nous avons choisi de travailler nos plannings par thème à la semaine ou au mois, autour de ces thèmes on retrouve les activités, les jeux, les sorties, les grands jeux...

Une préparation convenable des journées permet de garantir une mission « éducative » et non de jouer un simple rôle de « garderie ».

A chaque début de journée, un temps de rassemblement (par groupe) est prévu avec les enfants afin de leur expliquer le déroulement et les animations qui vont suivre.

Durant ce temps, ils peuvent prendre la parole pour nous faire part de leurs envies. D'autres temps de rassemblements sont organisés en milieu ou fin de journée où chacun est libre de donner son ressenti.

Rôle de l'animateur :

- Initiateur de découvertes
- Être rigoureux sur les normes de sécurité
- Prévoir le déroulement de l'activité (avant, pendant, après)
 - Gérer son groupe
- Offrir un intérêt pédagogique aux activités proposées
 - Remplir un projet d'activité
 - Faire son propre bilan
- Faire un bilan d'équipe (ou individuel) avec la directrice pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés.

En dehors de ces thèmes, l'équipe d'animation travaille ses plannings soit en fonction de projets communs avec les autres structures du service jeunesse, soit en fonction de ses propres projets à l'année.

L'équipe d'animation peut modifier ses plannings en fonction de la météo et, ou de l'envie des enfants.



VIII. LES PROJETS ANNUELS.

Deux projets pour 2025 – 2026 :

- « Mission bien-être des Minis »
- « A la découverte de notre territoire » (projet commun avec l'ALSH Elémentaire et le JAM).

PROJET « MISSION BIEN-ETRE DES MINIS »

L'enfant de 3 à 6 ans est dans une période importante dans son développement affectif, social et cognitif.

Le projet « Mission bien-être des Minis » va permettre à l'enfant d'explorer ses émotions, l'écoute de soi et le bien-être au quotidien. A travers des jeux, des histoires et des activités adaptées, l'enfant apprendra à mieux comprendre ce qu'il ressent, à exprimer ses émotions et à prendre soin de lui tout en s'amusant.

Projet en lien avec les axes éducatifs du PEDT :

- ✓ **AXE 1 « Favoriser l'inclusion à travers un environnement éducatif épanouissant »**
OBJECTIF 2 « Promouvoir l'estime de soi »
- ✓ **AXE 2 « Favoriser l'accès à l'offre de loisirs pour tous »**
OBJECTIF 1 « Adapter l'offre de loisirs à l'ensemble des enfants et des jeunes en tenant compte des tranches d'âges et des capacités de chacun »
- ✓ **AXE 3 « Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble »**
OBJECTIF 3 « Renforcer le vivre ensemble »

Les objectifs du projet sont :

- 1) Favoriser l'expression des émotions à travers des outils visuels, corporels et artistiques.**
 - Apprendre à reconnaître et nommer ses émotions
 - Aborder les émotions à travers des histoires
 - Journée « fête des émotions » en fin d'année avec ateliers, exposition des productions, remise symbolique d'un « diplôme des émotions », goûter « arc en ciel » ...
 - Activités sensorielles
 - Création de marionnettes et de boîtes à émotions
- 2) Développer la conscience de soi et de son corps (calme, tensions, besoins)**
 - Prendre conscience de son corps et apprendre à se recentrer
 - Instaurer un climat sécurisant avec mise en place d'un rituel d'accueil (météo des émotions, d'un coin calme ou coin « refuge » accessible à tout moment, favoriser les repères visuels).

3) Encourager l'estime de soi par des actions valorisantes et bienveillantes.

- Renforcer les liens sociaux et l'estime de soi avec la mise en place de jeux sans perdants
- Jeux coopératifs pour encourager l'entraide
- Mise en avant des comportements positifs
- Favoriser l'expression de soi par la création

4) Initier les enfants à des pratiques de relaxation simples (respiration, yoga, musique douce...)

- Intervenant extérieur
- Explorer ses sensations par le biais d'activités sensorielles.

PROJET « A LA DECOUVERTE DU TERRITOIRE »

Tout comme le grand aventurier que tu es, munis-toi de ton petit sac à dos, ta paire de jumelles et tes meilleurs baskets, tu pars en mission ! Au programme : découvrir ton environnement proche, ses rues, son quartier, les parcs, les personnes qui y vivent ou travaillent... mais pas que, entre l'océan, la forêt et la ville, du Bassin d'Arcachon aux musées de Bordeaux, cette année tu vas partir explorer ta région...

Projet en lien avec les axes éducatifs du PEDT :

✓ **AXE 1 « Favoriser l'inclusion à travers un environnement éducatif épanouissant »**

OBJECTIF 1 « Identifier les besoins pour favoriser l'inclusion

OBJECTIF 2 « Promouvoir l'estime de soi »

✓ **AXE 2 « Favoriser l'accès à l'offre de loisirs pour tous »**

OBJECTIF 1 « Faire découvrir aux enfants leur territoire proche »

OBJECTIF 2 « Permettre à tous les enfants, quels que soient leurs origines, capacités ou situations sociales de participer à des activités enrichissantes »

✓ **AXE 3 « Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble »**

OBJECTIF 3 « Renforcer le vivre ensemble »

✓ **AXE 4 « Favoriser le développement durable et l'économie sociale et solidaire »**

OBJECTIF 1 « Développer l'éducation environnementale »

OBJECTIF 2 « Promouvoir l'éducation à la consommation responsable »

Les objectifs du projet sont :

1) Découvrir le monde / Explorer son environnement.

- Se repérer dans l'espace proche, identifier les lieux familiers.
- Observer les caractéristiques de son environnement.
- Développer la curiosité pour le patrimoine local (traditions, monuments, spécialités...).

2) Langage oral.

- Enrichir le vocabulaire spécifique au territoire (métiers, bâtiments, lieux...)

- Exprimer ce que l'on voit et découvre
- Produire des supports (affiches, carte, album, chanson, film...)

3) Vivre-ensemble / Education civique et sociale

- Respecter les règles de la vie en collectivité dans des lieux différents.
- Rencontrer des personnes du territoire et comprendre leurs différents rôles.

4) Activités artistiques

- Représenter son territoire à travers le dessin, la peinture, maquette, photo, film...
- S'initier à des éléments culturels locaux (dances, chant, artisanat...)

5) Développement de l'autonomie et de la pensée

- Favoriser l'éveil et la curiosité : observer, poser des questions, comparer, commenter...
- Développer la mémoire à travers des histoires, des visites, des activités.

IX. L'ÉVALUATION.

Des outils d'évaluation sont mis en place afin d'évaluer la pertinence et la cohérence du projet pédagogique mais aussi de définir les axes d'améliorations à apporter à travers les critères suivants :

<p>« Les objectifs pédagogiques »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension et respect des règles de vie par les enfants, respect du matériel, de l'environnement ? - Autonomie de l'enfant ? - Prise en compte des envies de l'enfant ? - Bien-être de l'enfant au sein de l'accueil ?
<p>« Les activités »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conformes aux PEDT et PP ? - Satisfaction enfant ? - Activités conformes aux règles de sécurité ?
<p>« Evaluation des animateurs »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan des projets d'activités ? - Activités variées ? - Respect des règles de vie ? Du règlement ? du matériel ? des collègues ? des enfants ? des consignes de sécurité ? - Participation et degré d'implication dans la vie quotidienne ? <p>Possibilité de mettre en place des bilans individuels si le besoin s'en faisait ressentir.</p>
<p>« Evaluation de la satisfaction des enfants »</p>	<p>Cette évaluation s'effectuera quotidiennement auprès des enfants sous formes d'échanges collectifs ou bien de « vote ». Cette évaluation permettra d'améliorer nos plannings et d'affiner nos pratiques. (Les enfants ont-ils découvert de nouvelles activités ? Ont-ils pu choisir ? Peuvent-ils s'exprimer librement ? Ont-ils aimé ? ...)</p>

« Evaluation de la satisfaction des familles »	Prise en compte de l'avis des familles pendant les temps informels. <ul style="list-style-type: none"> - Outils de communications appropriés ? - Accueil de qualité ? - Satisfaction des plannings ? ...
Par la directrice ou adjoint	Evaluation des activités observées, de la cohésion d'équipe, du respect du règlement... Analyse des pratiques et propositions pour les périodes ultérieures

L'équipe d'animation se réunit une à deux fois par semaine. Nous profitons de ces réunions pour faire des régulations quand cela est nécessaire.

Quotidiennement, un moment d'échanges se fait aussi avec les enfants, notamment lors du goûter ou suite à une activité.

Des bilans individuels se font au moins deux fois dans l'année voire plus si nécessaire.

Les avis des familles qui se confient lors des temps d'accueil nous permettent aussi de connaître nos axes de progression.

L'accueil de loisirs est un lieu privilégié pour le bon développement et l'harmonie de l'enfant. Il représente une « communauté de vie » qui entraîne des relations et crée des liens.

L'enfant est là pour se détendre et s'épanouir. Il est donc primordial que l'animateur connaisse les rythmes et besoins du public accueilli.

Nous espérons que notre pratique sera en complète cohérence avec nos objectifs éducatifs





MARCHEPRIME
Une ville au cœur

ALSH maternel :
"Les Mini-Pousses"

4 rue du Parc

33380 MARCHEPRIME

Tél. : 06 30 14 54 93

